UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

(DPH)

MEMOIRE DE LICENCE

ANALYSE CONCEPTUELLE DE LA NOTION DE LA CITE JUSTE DANS *LA REPUBLIQUE DE PLATON*

Réalisé par :

Bio BIO SENON

Sous la Direction de :

Dr Barnabé DENON

Grade Maître de conférences des Universités du CAMES/FASHS/UAC

COMPOSITION DU JURY

Dr Barnabé DENON

Dr Alain Corneille TOWOU

Dr Kleber BONON

Mention : Bien

Soutenu le 07 Janvier 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....1

DÉDICACE.....2

REMERCIEMENTS.....3

RÉSUMÉ.....4

INTRODUCTION.....5

CHAPITRE1: Clarification conceptuelle et brève présentation de l'ouvrage *La République*…. ……...……..7

CHAPITRE2: Une lecture approfondie autour du thème: la Cité Juste …….....22

CHAPITRE3: Portée et limites de la pensée de l'auteur……..….32

CONCLUSION……..38

BIBLIOGRAPHIE…….40

TABLES DES MATIÈRES……...41

DÉDICACE

Je dédie ce travail à:

- ✓ Mon père Sabi Yô **SABI WASSAGUI**
- ✓ Ma mère Gnon Yérima **SABI BÂH**

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, avant tout propos, je ne m'empêcherai pas de témoigner :

- ✓ Toute ma reconnaissance à mon Directeur de Mémoire Monsieur **Barnabé DENON**, pour sa contribution et son entière disponibilité a dirigé ce travail malgré ses multiples occupations
- ✓ Toute ma reconnaissance au Seigneur Tout Puissant pour son assistance inconditionnelle
- ✓ Toute ma gratitude à l'endroit de tous les professeurs du département de philosophie, pour leur contribution à ma formation philosophique
- ✓ Toute ma reconnaissance à l'endroit de Mr. Sabi Yô **SABI WASSAGUI,** Mme Gnon Yérima **SABI BÂH**, Mr. Sabi Pièrre **SABI YÔ**, Mr. Orou Dodou **BANI GADO** pour l'aide morale, psychologique et financière qu'ils m'ont toujours apportées.
- ✓ Toute ma reconnaissance à mon directeur du primaire Mr. Méré **SOUNON** pour sa contribution à ma formation scolaire.
- ✓ Toute ma reconnaissance à mes frères et soeurs, oncles et tantes et amis dont les soutiens moraux et financiers m'ont fortifié et donné le courage de prendre le goût de l'école.

Je ne saurais finir cette liste sans remercier tous ceux qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre depuis mes premiers pas à l'école jusqu'ici.

RÉSUMÉ

Pour Platon, il existe deux mondes : le monde intelligible qui est celui des Idées et le monde sensible celui des apparences trompeuses. Selon lui, pour celui qui veut être ami de la sagesse, de redécouvrir la vérité, la cité ne doit pas être laissée, ni l'immoralisme et à l'intérêt matériel des sophistes, ni à l'injustice générée par des sociétés déréglées qui produisent des industries de luxe. Avec Platon, la philosophie ne s'arrête pas à la simple contemplation des essences mais se donne bien comme réflexion rationnelle qui a pour fin dernière les préoccupations quotidiennes des hommes en cherchant l'harmonie dans leurs rapports à l'intérieur de la cité. En effet, il nous propose un modèle de la Cité juste, une République qui aurait pour fin la justice et qui représente la critique des gouvernements de son temps. Il croyait à ce point la possibilité de réaliser une telle société mais à sa grande surprise, ses efforts sont sans succès. L'État juste devra donc être dirigé par les philosophes-rois, ou du moins par les aristocrates qui, au sens étymologique, ont l'esprit tourné vers les idées du monde intelligible, s'appliqueront à élaborer les meilleures lois possibles afin d'établir un ordre à l'intérieur duquel chaque citoyen puisse jouir une existence libre et juste.

Mots clés : Intelligible, sensible, rationnelle, harmonie et aristocratie

ABSTRACT

For Plato, there are two worlds: the intelligible world which is that of Ideas and the sensitive world that of deceptive appearences. According to him, for those who want to be a friend of wisdom, to rediscover the truth, the city must not be left, neither immoralism and the material interest of the sophists, nor to the injustice generated by deregulated societies which produce luxury industries. With Plato, philosophy does not stop at the simple contemplation of essences but gives itself well as a rational reflection which has as final end the daily concerns of men by seeking harmony in their relationships within the city. Indeed, he offers us a model of the Just City, a Republic which would have justice as its end and which represents the criticism of the governmments of its time. He himself believed at this point the possibility of achieving such a society but to his susprise, his efforts were unsuccessful. The just state will therefore have to be led by the philosophers-kings, or at least by the aristocrats who, in the etymological sense, their minds turned to the ideas of the intelligible world, will apply themselves to develop the best possible laws in order to establish an order within which each citizen can enjoy a free an just existence.

Keywords: Intelligible, sensitive, rational, harmony and aristocrac.

INTRODUCTION

La période antique à laquelle appartient Platon est reconnue par des dialogues philosophiques. Il a donné un sens à la philosophie antique. Platon malgré les efforts qu'il a fournis, a rencontré des difficultés dans l'introduction de la philosophie dans les moeurs grecques. Ceci dit, c'est avec lui que le premier livre de la philosophie politique a vu le jour selon Cicéron. L'émergence de la philosophie grecque s'observe sous deux angles combinatoires : politique et sociale en accordant une place de choix à la justice et à l'éducation. Il est donc nécessaire de notifier que Platon à travers sa *République,* développe une conception nouvelle de la vie sociale à l'intérieur d'une cité juste. Mêlé à la vie politique, il avait le souci de maintenir et d'enseigner le sens du Bien et de la Justice à ses compatriotes, qui pour lui est un remède de la condition humaine. Dès lors, un homme recours à un autre pour un besoin particulier, puis à un autre en fonction de tel autre besoin, et parce qu'ils manquent d'une multitude de choses, les hommes se rassemblent nombreux au sein d'une même fondation pour s'entraider. Cet engouement de régler le rapport des hommes entre eux à l'intérieur de la cité, nous la remarquons bien à travers son ouvrage *La République* qui affirme sa fidélité à sa citoyenneté. Il est donc appelé par son choix philosophique de gérer les affaires du monde. Cet engagement dans les affaires politique l'amène à rédiger *La République* qui constitue un antidote au mal social.

En suite, il ne renonce en aucun cas à la perfection savante qui l'anime dès la rédaction de cet ouvrage. Sur ce point, il poursuit la même et unique quête du Bien et du Beau selon les préceptes d'une théorie des Idées. C'est justement cet ouvrage de Platon qui fera essentiellement l'objet de mon travail. Il est question dans cet ouvrage d'un dialogue adressé à Socrate par Adimante, Trasmarque et autres. À travers *La République,* Platon montre la fonction sociale ou le rôle du philosophe dans la cité. Suite à sa déception à l'absence de la Justice dans la vie politique et sociale. De plus, la prédominance de l'injustice dans le rapport entre les hommes empêche la réalisation d'une Cité parfaite. Alors on se pose la question de savoir les conditions de réalisation d'une cité juste. Selon les règles de *La République,* seul les philosophes sont capables de

répondre favorablement aux exigences de la vie humaine, sociale et politique. Ainsi, seul le philosophe, grâce à son pouvoir de contemplation dans le monde intelligible, peut avoir accès aux Idées et connaître le Bien. Le philosophe utilise à bon escient sa raison pour chercher le vrai. D'où la nécessité des philosophes de gouverner la Cité. Il prône un idéal d'autarcie et de justice qui font l'empathie, un mécanisme de l'essence même de la Cité. La recherche de la Vertu et du Bien, en soi nécessite la sagesse et est source de perfection en toute chose. C'est en cela réside la spécificité de *La République* de Platon qui pose le socle d'une Cité Juste. Pour parfaire notre travail, nous avons divisé le thème en trois grandes parties : la première partie traitera de la clarification conceptuelle et une brève présentation de l'ouvrage *La République*, la deuxième partie sera centrée sur une lecture approfondie autour du thème : la Cite Juste et en fin la troisième sera la portée et les limites de la pensée de l'auteur.

CHAPITRE 1 : Clarification conceptuelle et brève présentation de l'ouvrage *La République*

1-1 : Clarification conceptuelle

a-Notion de la Cité

Du latin "*civitas*", elle désigne l'état d'un citoyen, ensemble des citoyens d'une ville, droit de Cité, l'État, la nation. Selon le dictionnaire le Robert, fédération autonome de tribus, avec une ville-métropole (les cités grecques) ou ville importante considérée sous son aspect de personne morale (les grandes cités du monde). Et selon le dictionnaire de phliosophie de Gérard DUROZOI et d'André ROUSSEL, la Cité, c'est une communauté politique possédant un minimum d'autonomie. Dans ce dictionnaire, Aristote montre d'une part que, l'homme étant « par nature animal politique », « la cité est un fait de nature », et d'autre part que, ayant atteint son développement optimal, elle réalise son indépendance économique » et permet aussi de « bien vivre ». La cité, nom commun consacré à la ville, elle est comme une sorte de communauté de citoyens entièrement indépendants, souveraine sur les citoyens qui la composent, cimentée par les cultes et régie par les nomoi c'est à dire les lois en vue d'un certain bien selon Aristote dans son ouvrage *la politique* : « car c'est en vue d'obtenir ce qui leur apparait comme un bien que tous les hommes accomplissent toujours leurs actes »[1]

Pour Platon, la Cité est la « communauté du plaisir au bien que du déplaisir, voilà ce qui lie les hommes ensemble, lorsque tous les citoyens, autant que possible, peuvent se réjouir et s'afliger pareillement aux mêmes succès comme au même désastre »[2]. Dès lors avec les gènes de la Cité, on assiste à un modèle d'associations des hommes ou les valeurs éthiques sont atténuées au profit des valeurs culturelles déjà présentent dans les tissus communautaires. Il s'agira désormais d'une organisation d'intérêt supérieur qui

[1] Aristote, *La politique*, Trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1962, 1995, p.21

[2] Platon, *La Republique*, Trad. Pierre Pachet, Ed Gallimard, Paris, 1993, p.272

surpasse souvent les liens familiaux. Il s'agit aussi d'individu qui, pour des raisons d'histoire et de géographie, sont appelés à vivre ensemble, partager des joies, des souvenirs, des souffrances, lutter ensemble pour survivre et construire un destin commun. Cette formation constitue le fruit de toute une révolution sociale, culturelle et politique dans l'espace géographique et dans l'espace mental et affectif d'homme dans la Cité.

b-Notion de la Cité Juste

Du latin "justus", le juste est tout ce qui est conforme au droit, à la raison et à la justice ou encore ce qui est fondé et légitime. Dans le dictionnaire d'André LALANDE, on retrouve deux sens appliqués au mot juste : le premier en parlant des choses, c'est ce qui est conforme à un droit, soit naturel, soit positif. Etymologiquement, le mot s'est d'abord appliqué au droit positif (L. Justus de jus, venant lui meme de jubeo : FREUND ; cf juste, les formalités, les cérémonies obligatoires), dans ce sens il se dit plutôt de ce qui est équitable que ce qui est légal et par suite ce qui est exact, correct, rigoureux et précis. Le substantif correspondant est alors justesse « Juste milieu », milieu. Puis le second en parlant des hommes au sens restreint où ce mot s'oppose à charitable : qui juge de ses rapports avec autrui comme il jugerait du rapport de deux personnes ; et qui, lorsqu'il juge entre plusieurs autres, ne se laisse guider par aucune faveur ni aucune haine pré-existante. Être juste, en ce sens, est donc une qualité essentiellement formelle, qui consiste à s'abstenir d'agissement égoïste et de jugement partiaux. La Cité Juste désigne donc la communauté des individus réunient conformément au droit et à la justice équitable. Selon, Voltaire, la Cité Juste est la notion de quelque chose de juste qui semble si naturelle et si universellement acquise par tous les hommes. Elle aspire à bâtir et à faire vivre en harmonie une organisation sociale basée sur certains aspects politiques et moraux. Ainsi, Nietzsche dans son ouvrage : *Genealogie de la morale* definit le juste comme celui qui est bon : « Nous les bons, nous sommes les juste »[3]. On comprend ici que tout ce qui est juste, est bon. L'homme juste, c'est l'homme bon et la Cité Juste, c'est

[3] Nietzsche, *Genealogie de la morale*, Trad. De Eric Blondel, Ole Hansen-Love, Théo Leydenbach et Pierre Pénisson, Ed. Revue, Ed. GF Flammarion, Paris, 1996, p.60

la Cité bonne. C'est à dire une Cité qui a une vision salutaire, bonne, juste, et légitime. Dans *l'esprit des lois* de Montesquieu, on constate le rapport de Dieu aux êtres de la nature. Les lois sont créées pour que la justice règne au sein des hommes et assurer leur conservation, parce qu'elles ont du rapport avec la sagesse de Dieu et sa puissance.

Pour Platon, le régime politique juste est l'aristocratie. Un régime ou la raison domine. Il le nomme Cité Juste. Dans son ouvrage intitulé *: les réponses aux interrogations les plus actuelles sur la connaissance, l'hétique ou la justice* où il révient de répondre aux critiques qui lui sont adressés contre sa notion de Cité Juste dans *La République*. Il explique que la Cité Juste naît de la raison, cultive l'âme de ses citoyens et participe à la Justice du Bien. De plus, c'est un État dirigé par des esprits forts c'est-à-dire par des philosophes-rois, des aristocrates qui ont l'esprit tourné vers les idées du monde intelligible. Ainsi, dans l'aristocratie, la souveraine puissance est selon Montesquieu entre les mains d'un certain nombre de personnes. « Ce sera une chose très heureuse dans l'aristocratie si, par quelques voies indirectes, on fait sortir le peuple de son anéantissement »[4].Ces derniers s'appliqueront à élaborer des meilleures lois afin d'établir l'ordre et l'équilibre à l'intérieur de la cité pour garantir aux citoyens une existence libre et juste. C'est à juste titre que Platon affirme « c'est l'art médical qui produit la santé, tandis-que l'art salarial produit un salaire, l'art de la construction des maisons produits une maison, et l'art salarial qui vient à sa suite produit un salaire, ainsi de suite pour tous les autres : Chacun accomplit sa fonction propre à l'avantage de ce à quoi il est assigné. »[5]

[4] Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Ed. Gallimard, Ed. Electronique établie par Laurent Versini, Paris, 1995, p.22

[5] Platon, op.cit, p.77

1-2 : Brève présentation de l'ouvrage *La République* de Platon

La République est l'un des plus grands ouvrages de Platon. Ça compte environ 541 pages. Cet ouvrage compose dix livres dont je ferai la présentation et le résumé de chacun des livres.

a-Présentation de l'ouvrage

Ce n'est qu'à partir du livre II que *La République* de Platon mérite son titre. Requis par Glaucon et Adimante, les deux démi-frères de Platon, de fonder la démonstration de la supériorité de la justice sur l'essence de celle-ci, et non sur les avantages qui pourraient lui être attachés, Socrate déplace le problème, de l'âme à la Cité, au motif que la différence d'échelle rend la justice plus lisible dans la Cité.

À l'inverse de Rousseau qui, plus tard, cherchera dans la constitution des premières sociétés l'origine de l'inégalité ou dans son ouvrage *Du Contrat Social*, pense que « les hommes ne sont point naturellement égaux, mais que les uns naissent pour l'esclavage et les autres pour la domination »[6]. C'est justement de la façon dont se constitue une Cité que Socrate va donc montrer comment y survient la justice. Rien d'étonnant à cela : la Cité est à ses yeux comme naturelle à l'homme. Nul n'étant capable de satisfaire seul la pluralité de ses besoins, la vie de chacun dépend du concours d'autrui, d'où la nécessité de l'association que Rousseau appel pacte social, heureusement favorisé par la nature qui, diversifiant ses dons à l'égal des besoins, rend l'un apte à telle tâche, l'autre à telle autre. C'est donc du règne des besoins que découle pour l'homme la vie en société, que John LOCKE estime dans son ouvrage le *Citoyen*, « si quelqu'un transfère quelque sien droit à autrui, sans aucune consideration de quelque office qu'il en a récu, ou de quelques conditions dont' il s'acquitte, ce transport est un don, et se doit nommer une donation libre »[7]. Ceci exprime la pleine liberté de l'homme à recevoir quelque chose

[6] Rousseau, *Du Contrat Social*, Trad. Bruno BERNARDI, Ed. GF Flammarion, Paris, 2001, p.44

[7] Thomas HOBBES, *le citoyen ou les fondements de la politique (DE CIVE*), Trad. Samuel Sorbrière, Ed. Electronique 2002, Chicoutimi, Québec (1642) p.40

chez autrui dont il n'est pas apte à produire. C'est de l'inventaire de ces besoins que Socrate déduit la formation d'une Cité vouée à leur satisfaction. Sans plus, une fois assuré le strict nécessaire, nourriture, habitat, vêtement, le tout sous la forme la plus simple, Socrate tient sa construction pour achevée. À cette simplicité déductive, Glaucon oppose les faits : la Cité dans laquelle nous vivons n'est pas celle-là, mais une cité où l'on dort dans des lits, où l'on s'assied à table pour goûter des plats cuisinés, des friandises, etc. Pour le dire en termes plus modernes, si, à l'état de nature, la société humaine est telle que la dépeint Socrate, nous en sommes bien éloignés. Fût-elle cependant dénaturée, c'est dans la société qui est la nôtre qu'il importe de savoir ce qu'est la justice, pas dans une société dont on ne trouve pas trace. C'est de cette objection de Glaucon que prend son élan la construction par Socrate de ce qu'on tient pour la Cité Juste de Platon. Il convient de noter cependant que Socrate ne s'engage pas dans cette entreprise sans avoir réitéré sa conviction que « la vraie Cité », c'est celle qu'il a décrite, « en tant précisément qu'elle est en bonne santé »[8], par contraste, la cité dont veut entendre parler Glaucon, à savoir la nôtre, est une Cité « enfiévrée », malade. Où il apparaît que le vrai sujet de *La République*, s'il est d'exposer les moyens d'instaurer la justice dans cette Cité malade, est en réalité de la guérir. Mais la guérir n'est pas la ramener à l'état initial, l'état de nature, décrit par Socrate. En effet, ce n'est pas en retranchant tout ce qui s'est ajouté à cet état initial qu'on la guérira, mais au contraire en lui ajoutant des éléments absents de la première Cité : les gardiens et, sélectionnés parmi eux, les philosophes chargés de gouverner. En d'autres termes, le traitement recommandé par Socrate, ce n'est pas l'administration de purgatifs qui délivreraient la Cité de ses humeurs malsaines, mais la pose de prothèses, dont la fabrication, je veux dire l'éducation des gardiens et des philosophes, va constituer l'essentiel du propos à venir. D'où il ressort qu'ainsi appareillée, la Cité Juste ne présentera guère de ressemblance avec la cité naturelle dont elle est cependant supposée retrouver la santé.

[8] Platon, op.cit, p.121

b-Résumé de l'ouvrage

Livre 1 :

Dans ce livre, nous assistons à deux définitions de la justice : la première est celle des sophistes. Le poète Simonide suggère que la justice « consiste à donner à chacun son dû »[9] et pour Polémarque, il estime que la justice, c'est faire « du bien à ses amis et du mal à ses ennemis »[10]. Cette définition de la Justice selon Polémarque est une conception traditionnelle de la Justice. Une troisième définition donnée par Trasymarque « ce qui est juste, ce n'est rien d'autre que ce qui est l'intérêt du plus fort »[11].

Il donne sa part de définition de la justice. Selon Socrate, en un premier temps, la justice, « c'est faire tranquillement bonne chère de tes propre paroles »[12] et secondo, il affirme que « la justice c'est la fonction de chacun des organes »[13]. Ceci grâce à l'excellence propre de chaque organe. Cette dernière définition est la meilleure même si le livre 1 s'achevre sur un échec.

Livre 2 :

Dans le livre 2, Glaucon soutient Socrate stipulant qu'on n'est jamais moral par désir de justice, mais par simple peur de la sanction. Il illustre son propos en se référant au célèbre mythe de l'anneau de Gygès : celui-ci ayant trouvé un anneau qui le rende invisible, pouvait commettre tous les méfaits qu'il souhaite sans risque d'être arrêté. Cela montre que « ceux qui pratiquent la justice, la pratiquent de mauvais gré par incapacité à

[9] Ibid., p.51

[10] Ibid., p.52

[11] Ibid., p.79

[12] Ibid., p.88

[13] Ibid., p.90

commettre l'injustice »[14], ou encore que « personne n'est juste volontairement, mais par contrainte »[15] . Il faut que Socrate, suite à cette interpellation, « vienne au secours de la justice »[16] pour en fonder la légitimité. Pour cela, Socrate propose au lieu d'examiner la justice dans l'individu, de l'examiner dans la Cité (selon le principe : on voit mieux les lettres écrites en grands caractères qu'en petits caractères) c'est à dire que l'évidence se fait voir. Les hommes s'unissent en peuple et fondent une Cité par besoin, parce que seuls, ils n'arrivent pas à remplir tous leurs besoins. On voit donc apparaître dans *La République* de Platon, l'esquisse du principe de la division du travail, qui sera illustré bien plus tard par Adam Smith. Il explique qu'on produit toutes choses en plus grand nombre, mieux et plus facilement, lorsque chacun, selon ses aptitudes et dans le temps convenable, se livre à un seul travail, étant dispensé de tous les autres. De ce fait, chacun se spécialise et une foule de métiers apparaissent : charpentiers, forgerons, bergers, etc.

Dans la Cité viciée, des métiers inutiles, qui ne sont pas là pour la nécessité mais pour l'agrément, apparaissent : musiciens, artistes. De ce fait, la Cité doit s'agrandir et pour cela faire la guerre. D'où l'apparition des soldats. Socrate précise le caractère juste du soldat, ou Gardien : il doit être à la fois doux avec les habitants de la Cité et irascible, agressif envers les autres. Leur éducation devra se passer de musique et de poème, et Socrate en profite pour condamner au passage les fables qui montrent des dieux immoraux.

[14] Ibid., p.98

[15] Ibid., p.110

[16] Ibid., p.104

Livre 3:

Platon en vient même a chassé le poète de la Cité : plus précisément le poète « sulfureux » : celui qui sait tout imiter : « il leur a été interdit aussi bien de délirer que de se rendre semblables à ceux qui délire »[17].

En revanche, sera retenu dans la Cité le poète « moralisant » : celui, plus austère et moins agréable qui imitera pour nous le ton de l'honnête homme. L'éducation des Gardiens devra intégrer à la fois la musique et la gymnastique, qui se complètent l'une et l'autre : si la musique adoucit, la gymnastique fortifie, ce qui est idéal pour le gardien qui doit être à la fois doux et irascible. Le pouvoir doit appartenir aux plus âgés, parce que ce sont les plus sages. Mais il faut mentir au peuple, et prétendre fonder la légitimité de l'appartenance du pouvoir à telle ou telle caste par un mythe. C'est ce que suggère ce passage « c'est alors aux dirigeants de la cité, plus qu'à quiconque, qu'il revient de dire le faux, à l'intention des ennemis ou des citoyens, dans l'intérêt de la cité ; à tous les autres, il est interdit d'y toucher »[18]. Les dieux auraient formé ceux qui commandent avec de l'or, et ceux qui obéissent avec du fer et de l'airain. Un oracle prédit la ruine de la cité quand elle sera gardée par le fer ou par l'airain. Les Gardiens étant de la race d'or, ne doivent pas en possédé. Rien ne doit leur appartenir en propre, sinon, ils commenceraient à comploter pour augmenter leurs propriétés. Voici maintenant la Cité fondée, et décrite, dans sa complexité. « Il faut que, une fois que l'on a de quoi vivre, s'entraîner à la Vertu ».[19] Parce que la vertu constitue le plus grand bien de l'âme.

[17] Ibid., p.163

[18] Ibid., p.149

[19] Ibid., p.181

Livre 4 :

Socrate revient dans le quatrième livre de *La République* à l'interrogation de départ : qu'est-ce que la justice et qu'est-ce qui fonde sa légitimité dans la Cité ?

La justice de la Cité est l'une de ses quatre vertus cardinales. Ces vertus sont nécessaires pour que la Cité soit saine et fonctionne correctement. Les quatre vertus cardinales sont donc : la sagesse, la virilité, la modération et la justice. En effet, dans ce même livre, se pose la question du bonheur des gardiens. Une Cité où les gardiens vont défendre leur État en jouant un adverse contre l'autre et dirigé les enfants vers la race qui doit les accueillir. Ainsi, apparaît la division des tâches dans lequel les guerriers sont chargés de maintenir la sécurité et défendre leur cité.

> « il faut donc examiner si nous voulons instituer les gardiens en visant le but suivant: que le plus grand bonheur possible leur échoie, à eux: ou s'il faut envisager ce but pour la cité entière, et examiner si le bonheur lui advient à elle: dès lors contraindre ces auxiliaires et les gardiens à réaliser ce but, et les en persuader, pour en faire les meilleurs artisans possibles dans la fonction qui est la leur, eux et tous les autres pareillement, et assurer que la cité toute entière, se développant ainsi, bien administrée, laisser la nature restituer à chaque groupe ce qui lui revient comme part de Bonheur »[20].

Renchéri par : « Alors la suivante, il faudrait, chaque fois que naîtrait chez les gardiens un rejeton de qualité médiocre, le renvoyer chez les autres habitants ; et chaque fois que chez les autres naîtraient un rejeton de valeur non négligeable, le renvoyer chez les gardiens. »[21]

[20] Ibid., p.203

[21] Ibid., p.208

De plus, estimant que la cité est fondée sur la base des quatres vertus, Socrate les définit :

_ La sagesse est la connaissance que possèdent les gardiens de la Cité.

_ La virilité consiste en cette préservation des opinions.

_ La modération : Elle est une sorte d'harmonie. Il s'agit de se maîtriser, de faire que ce qui est supérieur domine ce qui est inférieur.

Il nous faut une parenthèse afin d'atteindre la justice elle-même :

> « La virilité et la sagesse, dont la présence respective dans telle ou telle partie de la cité, rend la cité dans un cas sage et dans l'autre virile ; la modération n'agit pas ainsi, mais s'étend totalement à travers la cité tout entière, faisant chanter la même chose, au diapason, à ceux qui sont les plus faibles comme à ceux qui sont les plus forts et à ceux qui sont entre les deux par leur capacité à réfléchir, ... à la fois dans la cité et en chaque individu »[22].

La digression donne les trois principes de l'âme que sont : la raison, le cœur et le désir. Lorsque ceux-ci existent en harmonie, la justice règne.

Livre 5 :

Quelle est pour Platon la meilleure constitution, correspondant à la bonne âme ?

Celle-ci est la monarchie, lorsqu'un homme surpasse remarquablement les autres. Elle peut également être nommée aristocratie, lorsque plusieurs hommes surpassent les

[22] Ibid., p.223

autres. « J'appelle bonne et droite une pareille constitution, soit dans la Cité, soit dans l'homme »[23]. On peut identifier quatre autres constitutions, mauvaises et déviées.

Mais avant de rentrer dans le détail de celles-ci, Socrate est pressé de s'expliquer sur son idée de communauté des femmes et des enfants, ainsi décrite : « les femmes de nos guerriers seront communes toutes à tous : aucune d'elles n'habitera en particulier avec aucun d'eux ; de même les enfants seront communs, et les parents ne connaîtront pas leurs enfants, ni ceux-ci leurs parents »[24].

Dans *La République*, l'eugénisme est appliqué dans toute sa rigueur : les enfants difformes seront écartés, et il faut privilégier les rapports très fréquents entre hommes et femmes d'élite ; ceux-ci devront être très rares au contraire entre sujets inférieurs, pour que "le troupeau atteigne la plus haute perfection". La communauté des femmes et des enfants n'est qu'un exemple parmi d'autres de la communauté des biens, plus générale, que Platon appelle de ses vœux.

En quoi cela serait-ce avantageux pour la Cité ? Platon montre que le plus grand mal pour une Cité, c'est ce qui la divise et la rende multiple au lieu d'une ; et le plus grand bien, c'est ce qui l'unit et la rende une. Il faut avouer dans ce sens des rapports d'équité antérieure à la loi de la Cité qui les établie. La Cité la mieux organisée est donc celle dans laquelle la plupart des citoyens disent à propos des mêmes choses : ceci me concerne, ceci ne me concerne pas. Dans cette optique, la communauté des femmes et des enfants participe à cette unité. C'est donc un mode de fonctionnement a instauré, et pour cela, il faudrait supprimer la famille comme base sociale de la Cité. C'est là une des idées les plus surprenantes développées dans *La République.* De même, dans ce livre, il est question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la Cité et surtout dans la garde :

[23] Ibid., p.249

[24] Ibid., p.264

> « Il n'y a aucune occupation des gens qui administrent une cité qui revienne à une femme parce qu'elle est femme, ni à un homme parce qu'il est homme, mais les natures sont pareillement réparties dans les deux ordres d'être vivants : la femme participe à toutes les occupations, cela est conforme à la nature, et l'homme à toutes, mais en toutes choses la femme est un être plus faible que l'homme »[25].

C'est à dire que les femmes seront soumises aux mêmes tâches que les hommes et recevront les mêmes renseignements aussi sur les mêmes sujets. Ceci du fait qu'elles possèdent le même naturel adapté à la garde de la Cité. C'est à dire parce qu'elles ont reçu la même formation pour cette même tâche.

Livre 6 :

Platon a donc distingué deux types d'homme, le philosophe et le philodoxe : « Sont philosophes ceux qui sont capables de s'attacher à ce qui est toujours identique dans les mêmes termes ; tandis-que ceux qui ne sont pas capables, mais errent parmi les choses multiples et variables en tout sens, ne sont pas philosophes »[26], donc philodoxe.

Il faut donc revenir à notre problème posé dans le livre précédent de *La République* : lequel d'entre eux doit devenir chef dans la Cité ? Autrement dit, puisque les gardiens sont ceux qui doivent veiller sur les lois et institutions, quels sont ceux que nous prendrons comme gardiens ? Poser la question, c'est y répondre. Est-ce à un aveugle ou un clairvoyant qu'il faut confier la garde d'un objet quelconque ? La réponse s'impose d'elle-même : le philosophe est cet homme clairvoyant qui doit avoir le pouvoir. Car dans ce sillage, affirme-t-il : « tant que la race philosophe ne sera pas au pouvoir dans une cité, il n'y aura ni pour la cité ni pour les citoyens de cesse à leurs maux, et que le régime

[25] Ibid., p.260

[26] Ibid., P.307

politique dont nous racontrons l'histoire en paroles ne trouvera pas non plus son accomplissement dans les faits »[27]. On comprend ici le devoir incontournable du philosophe a géré la Cité pour le bien être du peuple. En quoi diffèrent-ils donc des aveugles ceux qui, privés de la connaissance de l'être réel de chaque chose, ne peuvent tourner leurs regards vers le vrai absolu et après l'avoir contemplé avec la plus grande attention, s'y rapporté pour établir ici-bas les lois du beau, du juste et du bon ?

Pour Socrate, il faut les hommes désintéressés et compétents (philosophes) pour les gouverners. Il est alors obligé de développer la relation entre les gardiens et la philosophie, puis cultivé la vérité. On n'est pas gardiens de la Cité en abandonnant tout simplement la vérité.

Livre 7 :

Dans ce livre, il est question de l'allégorie de la caverne et de l'éducation que doit recevoir les gardiens de la Cité. Socrate peint une scène : une grotte obscure, est l'hôte d'un groupe de prisonniers, enchaînés de telle façon qu'ils ne peuvent pas bouger la tête. Ils sont forcés de regarder le mur face à eux. Un feu reflète les ombres sur ce mur. Ayant toujours été dans la grotte, ils croient que les ombres sont vraies : « de tels hommes considèreraient que le vrai n'est absolument rien d'autre que l'ensemble des ombres des objets fabriqués »[28]. Puis, un jour, un prisonnier est libéré. Il découvre que les ombres sont une illusion, il est aveuglé par la lumière en sortant de la grotte. Retournant livrer sa vérité aux autres prisonniers, il doit affronter leurs rires. Ce prisonnier libéré est le philosophe qui, riche de la vérité, va la répandre auprès de ceux qui vivent dans les ténèbres. Ceci, grâce aux enseignements reçu dans le monde intelligible. « Cet enseignement trivial, dis-je, consiste à reconnaître le 1, le 2 et le 3; je veux désigner par là,

[27] Ibid., p.338

[28] Ibid., p.358

en bref, la numération et le calcul »[29]. C'est à dire les trois disciplines de l'art philosophique que sont : l'arithmétique, la géométrie et la dialectique.

Livre 8 :

Socrate analyse dans ce livre, les différentes formes de régimes politiques ; puisque sitôt que les hommes sont en sociétés, ils sont appelés à vivre dans un régime politique qui est propre à leur. Il existe cependant cinq formes de régimes politiques décrites par Platon : l'aristocratie, la timocratie, l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie dont quatre des cinqs régimes sont corrompus : la tymocratie, l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie. Ces derniers sont représentés comme les pires des régimes politiques. L'aristocratie est le meilleur de tous les régimes précités « il est bon autant que juste »[30]. C'est dans ce régime que règne la justice.

Livre 9 :

Le livre 9 explore la figure du tyran et la compare à celle du philosophe. Le tyran agit pour son propre bien, est régi par des appétits insatiables, est menacé de tous les côtés et à chaque instant par la trahison et l'assassinat. Alors « un homme devient tyrannique au sens strict lorsque soit par nature, soit par ses occupations, soit par les deux, il est devenu adepte de l'ivresse, d'Eros, et de la bile noir »[31]. Ainsi, son pouvoir est en réalité une forme extrême d'esclavage. Le tyran est le paradigme du désordre et de l'injustice, puisqu'il « n'y a pas de cité plus malheureuse qu'une cité gouvernée de façon tyrannique, et pas de cité plus heureuse qu'une cité gouvernée de façon royale »[32]. Ce

[29] Ibid., p.370

[30] Ibid., p.406

[31] Ibid., p.455

[32] Ibid., p.461

passage nous montre la difference des deux régimes politiques : l'aristocratie et la tyrannie. Socrate achève le livre 9 sur l'idée que même si l'État juste est une construction théorique, le philosophe doit toujours vivre comme s'il était réel à l'intérieur de lui.

Livre 10 :

Le dernier livre de *La République* pose le problème de l'immortalité de l'âme et traite de sa destinée après la mort. Bien que l'homme juste tire de grandes récompenses dans la vie mortelle, c'est dans l'au-delà que sa vertu est la mieux reconnue. C'est ce qu'exprime ce passage « si nous sommes capables d'ajouter foi à ce que je dis, nous devons considérer que l'âme est chose immortelle, et qu'elle est capable de supporter tous les maux ainsi que tous les biens »[33]. Les dieux reçoivent l'homme juste, qui a cherché toute sa vie à les imités, sur un pied d'égalité.

[33] Ibid., p.538

CHAPITRE 2 : Une lecture approfondie autour du thème : la Cité Juste

2-1 : Place de la Cité Juste dans *La République*

a-Grande articulation de *La République* de Platon

Livre 1 : les opinions courantes sur la justice

Ce livre simplement introductif met en scène la rencontre de Socrate avec ses différents interlocuteurs au sujet de la définition de la justice : Glaucon, Adimante, Trasymarque etc**.**

Livres 2 à 4 : définition socratique de la justice

Comment définir la justice ? Tel est l'objet de cette partie qui succède aux définitions traditionnelles et à leur critique.

La justice est d'abord mise à mal par Glaucon, contradicteur de Socrate, pour qui la justice représente en effet de contrainte. Dans ce passage célèbre de *La République*, Glaucon montre que la justice ne pratique que par contrainte. Pour montrer que la justice est un Bien en elle même, Socrate analyse à l'échelle de la Cité et remonte à l'origine. La Cité naît de la nécessité, pour les hommes, de subvenir à leurs besoins vitaux. Or rapidement, au fur et à mesure que la Cité s'accroit, la société se complique et devient artificielle. D'où le luxe, mais aussi la guerre et l'armée. On assiste donc à une division des classes de la Cité : artisans, paysans, marchands, gardiens, dirigeants.

Que sera l'État juste ? Qu'est ce que la justice ? Le fait que chaque classe exécute sa fonction propre. Il faut que chacun reste à sa place et remplisse la fonction pour laquelle il est né. C'est l'équilibre hiérarchique de ses trois classes dans la Cité que Socrate appel juste. Il notifie que la sagesse résidera dans le rang des dirigeants, le courage appartiendra

aux guerriers et la tempérance est en fin l'accord complet entre gouvernants et gouverner. En bref, la justice politique est l'harmonie des trois classes précitées de la Cité.

Livres 5 à 7 : conditions de réalisation de la Cité Juste

Socrate, pour en venir aux conditions de réalisation de cet État Juste où règne l'harmonie entre dirigeants, soldats et artisans, a pris en compte trois vagues :

_la femme soldat : première vague et traite de l'égalité des sexes dans la Cité Juste c'est à dire même droit : « Donc aussi bien chez les femmes que chez les hommes existe le même naturel adapté à la garde de la cité, si ce n'est que l'un est plus faible, et l'autre plus fort »[34]

_la deuxième vague est celle des communautés des femmes et des enfants : femmes et enfants seront commun à tous : « Que ces femmes soient communes à tous ces hommes, et qu'aucune ne vive en privé avec aucun ; que les enfants eux aussi soient communs, et qu'un parent ne connaisse pas son propre rejeton, ni un enfant son parent »[35].

_ Et enfin, la troisième vague qui est celle du philosophe-roi et son éducation : le philosophe gouvernera la Cité et le problème concernant l'éducation afin de conduire la Cité jusqu'à l'Idée du Bien. Puisque la théorie de la justice débouche sur la métaphysique, les futurs gouvernants vont suivre une formation sur les disciplines suivantes : mathématiques, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et ces enseignements seront réçus enfin par le biais de la dialectique, qui a pour terme la connaissance du Bien à travers un raisonnement pur et cohérent ; un enseignement à long circuit aboutissant à l'élévation de leur esprit vers le monde intelligible. Le philosophe parviendra jusqu'au

[34] Ibid., p.261

[35] Ibid., p.264

Bien, Car, « les cités ne connaîtront pas de cesse à leurs maux avant qu'en elle ce soient les philosophes qui dirigent »[36].

Livres 8 et 9 : l'injustice dans la Cité et dans l'individu

La forme dégradée et injuste de société et de gouvernement sont aux nombres de quatre : la timocratie, les dirigeants sont surtout dominés par le désir des bonheurs et la cupidité. Puis vient l'oligarchie, gouvernement du plus petit nombre, attiré par l'argent et les dominations. Naît ensuite la démocratie, gouvernement des démos, du peuple, un régime de liberté parfaite, qui de ce fait, devient bientôt anarchie. Et enfin vient la tyrannie, laquelle fait passer le peuple de l'anarchie à l'esclavage. À ces quatre structures de cités injustes et de régimes pervertis, correspondent quatre types d'individus injustes: le « timocrate » correspond à la timocratie, cet homme est dominé par le goût de l'honneur, « l'oligarque », à l'oligarchie ou l'homme est suspendu à l'argent, puis vient « l'homme démocratique », à la démocratie, gouverné par le simple désir, et en fin, le « tyran » correspond à la tyrannie, cet homme de violence et de désirs bestiaux, est livré à des passions sans frein, voire à la luxure. De tous les régimes politiques, l'aristocratie est la meilleure des États. Un régime ou le philosophe est intéressé par la recherche de la justice dans la Cité et le Bien pour les citoyens de la Cité.

Le philosophe et le tyran sont deux individus à bonheur différents. Seul s'avère heureux le premier : le plaisir du sage est le seul vrai, selon le dire de Socrate et Platon :

> « L'homme le meilleur et le plus juste, c'est lui le plus heureux, et que c'est l'homme le plus royal, celui qui règne sur lui-même ; tandis que l'homme le plus méchant et le plus injuste est l'homme le plus malheureux, et que ce dernier se trouve être, en revanche, celui qui étant

[36] Platon, op.cit, p.314

l'homme le plus tyrannique, exerce le plus de tyrannie à la fois sur lui-même et sur la cité »[37].

Livre 10 : conclusion générale (condamnation de la poésie et récompense de la justice)

La condamnation de la poésie apparaît naturelle. L'éducation doit tourner l'oeil de l'âme vers l'idée de Bien. Platon estime que la poésie et les arts plastiques sont purements imitatifs. C'est des formes illusoires qui contribuent à pervertir l'âme, ils ne sauraient résister aux arguments de l'accusation. Le grand mal de l'âme, c'est l'injustice. Il ne saurait détruire l'âme immortelle. C'est la science philosophique, pratiquée ici bas, qui fera plus tard discerner vie bonne et vie mauvaise et permettra alors de choisir le meilleur des possibles. C'est dans cette mesure que le choix de l'âme dépend de la vie passée. On peut dire que la vie future dépend de cette dernière et qu'il existe bel et bien une récompense et une sanction de la justice dans l'au-delà.

b-Constance de la place de Cité Juste dans *La République*

La Cité Juste trouve son sens à partir du livre 5. Plusieurs positions ont été acquises. Le souci de Socrate dans cet ouvrage est de conduire ses interlocuteurs vers l'orientation juste dans la question de la justice. Pour relever ce défi, Socrate s'engage dans une voie indirecte : cette voie indirecte consiste à chercher la justice dans la Cité (ou elle est écrite en plus gros caractères que dans l'âme) puis à appliquer à l'âme le résultat de cette recherche en se fondant sur une analogie. Et pour chercher où se trouve la justice et l'injustice dans la Cité, Socrate va se demander quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une multitude d'individus constituent une Cité. Ainsi, c'est dans cette logique que ROUSSEAU affirme que face à la condition humaine dans l'état de nature, ils vont chercher à « trouver une forme d'association qui défend et protégé de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à

[37] Ibid., p.467

tous n'obeïsse pourtant qu'à lui- même et reste aussi libre qu'auparavant »[38]. Il va chercher donc quelle est la nature d'une Cité et, à cette fin, faire naître sous les yeux de ses interlocuteurs une Cité. Cette Cité est d'abord une sorte de Cité minimale, une Cité qui se contente de satisfaire les besoins naturels des hommes selon le principe de spécialisation des fonctions. Nous voyons la Cité s'amplifier, s'emfler, jusqu'à comprendre ceux qui produisent les objets de luxe, les imitations, les médecins, et enfin une armée, c'est à dire les gardiens de la Cité. *La République* à travers les livres 5,6, et7, nous montre la constance de la Cité Juste sous trois conditions.

_ Première condition d'une Cité Juste : l'égalité des hommes et des femmes, intégration des femmes au corps des gardiens.

« Fonction féminine » et « fonction masculine » : dans la société de Platon, comme dans d'autres, « masculin » et « féminin » ne dirigent pas seulement les deux pôles de la différence sexuelle « naturelle » mais des fonctions ou des rôles (le terme grec est drama, qui implique une référence théâtrale, c'est à dire une référence à des rôles), le masculin et le féminin sont donc l'expression d'une certaine distribution des rôles sociaux. La question est donc de savoir si la différence naturelle de l'homme et de la femme doit fonder une distribution différentielle des rôles dans la classe des gardiens. Avec ROUSSEAU, on constate que « le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes et que, pouvant être inégaux, ils deviennent tous égaux par convention et de droit »[39] Il trouve que si la différenciation des rôles sociaux s'observe chez les humains, cela est dû aux facteurs culturel et naturel. À cette fin, si on considère l'animal, et on voit apparaître une distribution des rôles, cela serait incontestablement dû à la nature. Puisque rien de tel n'apparait (si ce n'est dans la procréation) entre le mâle et la femelle chez les

[38] ROUSSEAU*, Du Contrat Social*, Trad. Bruno BERNARDI, Ed. GF Flammarion, Paris, 2001, p.52

[39] Platon, op.cit, p.60

chiens de garde. Cela est donc un indice que, si la distribution des rôles peut se justifier, en certains cas, par nature des choses, la différence sexuelle n'est pas pertinente pour la sélection des gardiens.

_ Seconde condition d'une Cité Juste : la communauté des femmes et des enfants.

La famille nucléaire est abolie dans la classe des gardiens et la parenté biologique est séparée de la parenté symbolique. Mais la procréation des gardiens n'est pas abandonnée à la contingence des choix individuels. Les dirigeants de la cité décident du nombre des enfants à naître pour que la Cité reste aussi identique à elle-même que possible et ils désignent les procréateurs, dans un but eugéniste, en favorisant les rencontres des uns et en défavorisant les rencontres des autres, en faisant vivre la progéniture des uns et en supprimant la progéniture des autres. Mais ces décisions et la façon dont elles sont mises en oeuvre se font à l'issu des procréateurs, dans une mise en scène qui fait passer pour relevant du hasard ce qui relève de la volonté humaine.

Pourquoi cette mise en scène ? Un homme ne peut pas vivre dans l'estime de soi s'il a la conscience que sa liberté d'agir est soumise à une limite arbitraire, surtout quand l'action se rapporte à ce que nous nous représentons comme notre identique et notre valeur. Or Platon est convaincu que la liberté d'agir des individus doit être limitée en vue du bien commun, et il est aussi convaincu que les limites imposées ne pourront manquer d'apparaître, à un moment où à un autre, comme arbitraires, surtout si elles sont imposées par une volonté humaine. Concernant les soins et l'éducation des enfants, on constate la main mise à l'écart de la cellule familiale nucléaire. Aucune mère qui allaite ne doit pouvoir reconnaître son enfant biologique. La parenté biologique se réduit à la gestation, dès que l'enfant est né, les liens de sang sont neutralisés : avoir engendré ou enfanté ne donne aucun droit à la reconnaissance de l'enfant biologique comme « le sien ». C'est pourquoi les nominations de parenté (du code de relation qui les accompagnent) sont séparés des liens du sang et se font des classes d'âge à classe d'âge, et les parents

s'occupent non pas des enfants qui sont nés d'eux mais de tous les enfants appartenant à la même classe d'âge que leurs « propre » enfants. Le but de ces dispositions est exactement le même que celui de l'abolition de la propriété privée.

S'il existe une famille nucléaire où les enfants naissent et sont éduqués, les liens du sang se prolongent et se fortifient par les relations symboliques que crée l'éducation, et chacun préférera ses enfants à ceux des autres ou sera jaloux des qualités de ceux des autres. Il y aura inévitablement des dissensions qui nuiront à l'unité de la classe des gardiens. Pour qu'il y ait donc unité, il faut séparer la parenté biologique (procréation) et la parenté symbolique (l'éducation, les devoirs réciproques et les dispositions affectives qui se tissent entre deux générations). Platon estime que l'organisation politique de la procréation et de l'éducation ont deux finalités : améliorer la qualité des gardiens et rendre impossible le rempli d'une famille nucléaire sur un espace privé dont l'intérêt serait différent de celui de la classe entière des gardiens. Car les mesures qui viennent d'être préconisée sont très favorable à l'unité de la Cité, unité qui est son plus grand bien.

_ Troisième condition d'une Cité Juste : le philosophe- roi

Jusqu'au moment du dialogue ou nous sommes parvenus, les gardiens de la Cité ont été présentés comme ceux qui grâce à un bon naturel et à une éducation appropriée, sont capables, dans toutes les circonstances, de « s'en tenir » au principe qui leur impose de toujours faire ce qui se présente à eux comme le bien supérieur de la Cité. L'accent a été mis sur ce qu'on pourrait appeler, en terme aristotéliciens, vertus éthiques ou vertus du caractère. Ce que Platon souligne à présent, c'est que cette fermeté invariable du caractère ne sera donnée qu'à celui qui s'est élevé à la vie philosophique et à la connaissance de l'être véritable. Le philosophe est de tous les membres de la Cité, le plus apte à gouverner, ce qui rend nécessaire au début du livre 6 de l'établir à nouveau, c'est la conscience, qui va commander toute la suite, que le roi-philosophe doit conjuguer deux aptitudes en apparence contradictoire : la connaissance de chacun des êtres et l'expérience (empeiria).

L'homme d'expérience, c'est celui qui connaît bien les hommes, qui a appris sur le terrain à prendre de l'ascendant sur eux, en particulier dans les affaires publiques, qui sait s'y prendre pour orienter leur passion dans un sens ou un autre, et qui met l'expérience ainsi acquise au service de son « don pour l'action ». Aristote, dans son ouvrage *la politique* stipule dans ce même sillage que « Toute famille, en effet, est régie dans la forme monarchique par le male le plus agé »[40]. À travers ce passage, nous constatons qu'Aristote dans cet ouvrage compare le philosophe-roi à l'homme (mâle) le plus âgé communement appelé père de famille ou chef de la maison.

Parmi les vertus qui appartiennent au naturel philosophe, Socrate mentionne la modération (tient à l'écart la pleonexia), la grandeur d'âme, le courage, la sociabilité, la mémoire. Ces qualités sont considérées comme une condition de l'étude féconde, mais la formule est surdéterminée : si la vie que recommande Calliclès dans Gorgias, est une vie qui laisse tout fuir par aveuglement et par oubli, la vie philosophique sera, par contraste une vie dans la mémoire essentielle qu'est la réminiscence, la mesure est la grâce. En présentant aussi les qualités du naturel philosophe, Socrate répond à un doute qui reste d'abord implicite au début du livre 6, puis va se formuler explicitement : si le philosophe est l'homme de la contemplation de l'être véritable, est ce vraiment à lui qu'il revient de gouverner les Cités ? À quoi sert de contempler l'être s'il s'agit d'être doué pour l'action et de se obéïr des dirigés ? À cette doute, Socrate répond en rappelant que la contemplation de l'être n'est que le sommet d'un édifice de qualité qui font du philosophe un homme « d'ici » et non pas seulement un homme « de là- bas » c'est à dire un homme condamné dans la grotte et privé des connaissances véritable et capable de gouverner et de se faire obéïr.

[40] Aristote, *La politique*, Trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1962, 1995, p.26

2-2 : Variabilité de la place de la Cité Juste dans cet ouvrage.

a-La Cité Idéale

Du latin " idealis ", la Cité Idéale désigne la communauté d'individu qui se réunit tous les sentiments, ou s'organise d'une manière ou d'une autre que le modèle offert par la nature. Selon le dictionnaire français Robert, c'est l'ensemble d'habitation regroupées qu'un critère d'unité c'est à dire sur contrat selon ROUSSEAU. Selon le dictionnaire philosophique de Gérard DUROZOI et de André ROUSSEL, l'idéale c'est ce qui donnerait une parfaite satisfaction à l'intelligence et au sentiment humain ; quelquefois, par la suite, cette intelligence et ce sentiment même, en tant que leur mouvement et leur effort définissent par avance et déterminent virtuellement cette perfection. « L'idéal n'est que le mouvement naturel de la pensée vers la vie toute harmonieuse »[41]. Ainsi, la Cité Idéale est une conception urbanistique visant à la perfection architecturale et humaine. Elle aspire à bâtir, voir aussi une incarnation intellectuelle et matérielle de l'utopie à faire vivre en harmonie une organisation sociale singulière basée sur certains préceptes moraux et politique.

Le régime politique idéale selon Platon c'est l'aristocratie ou le savoir et la raison dominent. Platon l'appel Cité Idéale, l'État qui est dirigé par les philosophes-rois, ou du moins par les aristocrates, qui ont l'esprit tourné vers les idées du monde intelligible. Ses derniers s'appliqueront à élaborer des meilleures lois possibles afin d'établir un ordre à l'intérieur de la Cité pour que les citoyens puissent avoir goût à une existence libre et juste.

b- La République

Le mot « république » provient du latin res publica qui signifie au sens propre « chose publique » et désigne l'intérêt général puis le gouvernement, la politique et enfin l'État. Selon le dictionnaire d'André LALANDRE, la République est tout État qui n'est

[41] Gérard DUROZOI et André ROUSSEL, *Dictionnaire de Philosophie*, Ed. Nathan, Paris, 2009

pas monarchique. Nous avons : La République (Politeia) de Platon, Le Politique (Politikie) d'Aristote et De la République (De Republica : chose publique) de Cicéron traite toutes les formes de gouvernement. Res, en langage juridique latin, désigne la cause plaidée (Dictionnaire étymologique latin). Historiquement il s'agit de la cause de la plèbe, plaidée par le tribun — représentant des « tribus » — devant le Sénat romain composé des patriarches, des familles connues de Rome. La république désigne donc un mode de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par des personnes élues. Une république est typiquement antonyme d'une monarchie héréditaire, mais n'est pas une démocratie. La République prend alors le sens de communauté d'esprit ou d'idée, dans le sens d'une recherche du bien commun de la Cité.

CHAPITRE3 : Portée et limites de la pensée de l'auteur

a- Portée de la pensée de l'auteur.

Il faut voir en Platon un véritable philosophe puisqu'il met l'homme au centre de sa politique. Il reconnaît que l'homme est capable du Bien et qu'il faut seulement lui apprendre à le chercher. Outre cela, Platon donne la possibilité à chaque citoyen d'offrir le meilleur de lui-même et ce n'est que son quotient intellectuel qui déterminera sa place dans la Cité. N'est-ce pas là une leçon pour nous de revenir à l'expression du mérite, de valoriser nos talents, de rechercher l'excellence ! Ce serait une interpellation pour les hommes politiques de tous les pays d'avoir un savoir architectonique associé à la vertu afin d'être compétents ! L'auteur de *La République* invite aussi les hommes d'Etat d'avoir un détachement des biens terrestres ; que d'hommes d'État pillent, massacrent pour assouvir leurs désirs matériels ! Bien plus il met un accent particulier sur l'inconditionnalité de la loi juste qui insère l'Homme dans la société et réduit les conflits sociaux dans la mesure où chacun fait ce dont il est appelé à faire sans empiéter sur la tâche de l'autre.

En effet, pour tirer un enseignement de Platon, il faut bien sûr faire abstraction de son interprétation métaphysique du politique. Son idée d'une société rendue juste par la stricte hiérarchie des trois composants anthropologiques (raison, courage, appétit sensuel) incarnés par des castes hiérarchisées, ce qui permettrait la réalisation du Bien, paraît archaïque. Cela étant, ses descriptions empiriques sont d'une étonnante actualité. On reconnaît des comportements et des problèmes politiques identiques à ceux qui existent de nos jours. Comment est-ce possible compte tenu de la distance historique ?

On peut faire l'hypothèse d'une permanence des passions humaines et des procédés pour manipuler les masses et donc des régimes politiques qui en découlent. Il y a une identité relative des problèmes de vie en société malgré la différence d'époque. On pourrait à ce titre prendre *La République* comme une fable morale nous invitant à

réfléchir sur notre société. Que retenir dans cette fable sociopolitique ? Nous nous limiterons à deux aspects, les mœurs et les régimes politiques. Regardons-y de plus près.

Du côté des mœurs

La passion pour l'argent, les biens et les honneurs sont toujours les mêmes. De tels hommes seront avides de richesses, ils adoreront farouchement dans l'ombre, l'or et l'argent, car ils auront des magasins et des trésors particuliers, où ils tiendront leurs richesses cachées, et aussi des habitations entourées de murs, véritables nids privés, dans lesquelles ils dépenseront largement pour des femmes et pour qui bon leur semblera. Rien n'a changé ! On constate aussi que la balance entre richesse et vertu joue toujours. Ainsi, quand la richesse et les riches sont honorés dans une Cité, la vertu et les hommes vertueux y sont tenus en moindre estime. De nos jours, plutôt que de choisir le bien public, les jeunes s'orientent vers les professions les plus lucratives. C'est frappant pour les jeunes ingénieurs de haut niveau qui désertent les grands travaux pour la finance.

L'appétit de luxe s'accompagne toujours d'un mépris de la moralité. Détournement de fonds, de biens sociaux, prise illégale d'intérêts, emplois fictifs, pots de vins, etc., les ‘’affaires’’ sont innombrables. Ceci est accentué par le fait que « les citoyens se découvrent des sujets de dépense » et donc, pour y pourvoir, « ils tournent la loi et lui désobéissent, eux et leurs femmes ». C'est ce que l'on observe de nos jours. Le “jeunisme” que l'on pourrait croire vraiment de notre temps, puisqu’il est apparu dans les années 1970/80, existait déjà il y a 2000 ans (les vieillards, de leur côté, s'abaissent aux façons des jeunes gens et se montrent pleins d'enjouement et de bel esprit, imitant la jeunesse de peur de passer pour ennuyeux). Est-ce un signe de mutation sociologique ?

On déplore avec insistance, depuis une vingtaine d’années, les malheurs de l'éducation nationale : les professeurs malmenés, leur autorité contestée par les élèves et les parents, le niveau insuffisant d’éducation, les classes intenables. Et bien, ils ne sont pas propres à notre époque. Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque les pères s’habituent à laisser faire les enfants, cela aboutit

inévitablement au désordre. Quant au désir effréné et superflu tant dénoncé par Platon, il est typique de notre époque. Le consommateur est bien comme le « bourdon » parasite de la ruche livrant le commandement de son âme au plaisir qui se présente, jusqu'à ce qu'il en soit rassasié, et passe ensuite à un autre.

Enfin, la tendance procédurière qui se développe en Europe et qui semble nous venir des USA était déjà là du temps de Platon : Dès lors, ce sont des poursuites, procès et luttes entre les uns et les autres.

Du côté politique

La démocratie politique, telle que nous la connaissons en Europe, n'est pas propice à la tyrannie. Au contraire, elle tente de limiter les ambitions démesurées des uns et des autres. Le dérapage en Allemagne en 1933, après la république de Weimar, a rendu prudent. De nos jours, nos démocraties sont en passe de devenir des oligarchies.

Reprenons la définition de Platon. L'oligarchie est “un gouvernement où les riches commandent et les pauvres ne participent point au pouvoir”. Or, c'est bien ce qui se passe, sauf que l'oligarchie qui se met en place actuellement n'est pas directement politique, elle passe par l'économie. Elle diffuse dans le politique via le lobbyisme, la corruption, la connivence et l'intérêt. C'est bien un pouvoir censitaire masqué qui s'installe partout en Europe comme en Afrique : les détenteurs de capitaux dirigent l'économie et, par voie de conséquence, une bonne partie de la vie quotidienne des peuples. Ils ont des droits que les citoyens et même les politiques n'ont pas. La grosse différence est que maintenant l'oligarchie ne prétend pas gouverner une Cité, mais le monde entier. Si l'on reprend le repérage de Platon, nos états : occidentaux et africains sont dans une situation intermédiaire entre la démocratie et l'oligarchie. On remarque aussi que les procédés politiques des dirigeants sont les mêmes. Afin de maîtriser le peuple, “ ils vont le dominer en l'abusant, en lui faisant progressivement perdre tout sens critique”. C'est le rôle des médias et des “chiens de garde” de diffuser une idéologie et d'incessantes

distractions qui ne donnent pas l'occasion au peuple de se rendre compte de la réalité socioéconomique et des actions du pouvoir politique. Le mensonge est toujours de mise : promettre beaucoup et en particulier en public, donner des avantages fiscaux à ses soutiens, affecter d'être affable envers tous. On retrouve effectivement des ressemblances dans les procédés des hommes politiques d'aujourd'hui surtout dans des périodes électorales.

Un des écueils de la démocratie est là. Une partie de la population se laisse berner par les propos fallacieux des politiques, car elle est dans la "doxa", dirait Platon, l'opinion. Une bonne partie de la population n'a pas la capacité de connaître la réalité socioéconomique par manque de temps, de connaissance, d'intérêt, et à cause de l'enfumage idéologique permanent distillé par les médias au service du pouvoir en place. De plus, toute cité où il y a des pauvres, recèle aussi des filous, des artisans de tous les crimes, que les autorités contiennent délibérément par la force. On reconnaît le problème de police qui se pose toujours à l'identique de nos jours.

b- Limite de la pensée de l'auteur

Les premières limites à la pensée de Platon concernent d'abord sa conception de la justice dans la Cité. Sa justice semble tourner en injustice car il oublie qu'il y a la mobilité sociale et qu'un individu peut passer de la classe des artisans pour la classe des philosophes. Mais il semble figer l'homme, ne croyant pas à sa capacité de pouvoir améliorer sa situation.

Peut-on revenir, aujourd'hui à la Cité Juste de Platon ? Sans doute pas, parce que ni les philosophes ni les savants, ni les politiques ne peuvent avoir accès à la vérité, parce que la sortie de la caverne aux illusions est sans doute elle-même une illusion. Mais faire de la politique une tentative d'approche d'harmonie, un bricolage de la justice, volonté de donner à chacun la place qui lui est propre demeure juste. Les témoignages les plus

probants bien étendus ceux-là même des philosophes qui en firent les frais. Dans un premier temps, Platon défendit le parti pris de Socrate, celui d'un prudent retrait, tout en mentionnant malicieusement les sarcasmes d'un Calliclès de fiction. Il exprime, qu'il aime la philosophie chez un adolescent, cela lui paraît séant et dénote aux yeux un homme. Pour lui, celui qui la negligee, parait avoir une âme basse, qui ne se croira jamais capable d'une action belle et généreuse. Mais quand il voit un homme déjà vieux qui philosophe encore et ne renonce pas à cette étude, il tient, Socrate, qu'il mérite le fouet. Autrement dit, c'est les esprits forts qui ont le pouvoir de comprendre le sens de la philosophie et de la méditée. Il est plus beau de voir un jeune homme philosopher, aussi qu'un vieux qui tient encore à elle jusqu'à sa vieillesse. Pourtant, c'est bien Socrate si l'on en croit Platon à ce stade de ses réflexions qui a fait un bon choix, celui de détourner le dos « aux affaires ». Fort de ses expéditions catastrophiques en Sicile, Platon comprendra mieux encore par la suite qu'un homme libéré des illusions sensibles ne peut choisir en connaissance de cause d'assurer la charge d'éduquer et de gouverner ses concitoyens. Car si le peuple a besoin d'un guide, thèse dont le philosophe ne se departira jamais, il n'est en mesure ni de le former lui-même ni même de l'identifier, encore moins l'apprécier à juste mesure. D'où le problème posé par Platon, est toujours irrésolu à l'heure actuelle : si le peuple doit éduquer, qui éduquera ses éducateurs ? Pour le philosophe, c'est clair et net, non seulement la solution juste est difficile à concevoir, mais encore elle se heurte pratiquement à des difficultés majeures,

Le communisme platonicien est une faille de la Cité Juste dans la mesure où le progrès d'une société repose sur sa diversité et non sur une unité excessive ; de même les constitutions sont utopiques et injustes, parce qu'elles sont avantageuses pour les élites et désavantageuses pour les pauvres ; notamment en ce qui concerne les lois sur le mariage, les enfants et la hiérarchisation des vertus.

Platon n'est donc pas un philosophe qui s'occupe de l'Homme mais des hommes, parce qu'il prêche la doctrine de l'eugénisme en recommandant d'éliminer tous les enfants malformés en imaginant peut-être que l'intelligence réside dans la beauté

physique et non dans l'entendement humain. Pire encore, il prône la communauté des femmes entre les gouvernants. N'est-ce pas là favoriser une basse promiscuité sexuelle ? Quelle morale immorale ! On se rend compte que Platon banalise l'amour et chosifie la femme ; pourtant c'est l'un des éléments fondateurs de la responsabilité sociale. Les critiques sont légion, mais nous préférons ne citer que celles-là. La conclusion de Platon nous prive en état de toute indication concernant la mission des philosophes au sein de la Cité.

CONCLUSION

La Cité Juste comme meilleur régime parmi les régimes politiques chez Platon, tel a été le libellé de notre exposé. Pour une meilleure analyse de celui-ci, nous avons commencé par une étude du concept des notions Cité et Juste et il se dégage que la Cité Juste chez Platon consiste à ce que chaque individu ou chaque groupe social remplisse strictement la fonction à laquelle il est appelé à exercer dans un État. Ensuite, nous avons essayé de décrire le gouvernement de la Cité Juste, en mettant en exergue les différentes communautés tout en soulignant les exigences qui s'y imposent. Enfin, nous avons fait une esquisse sur l'intérêt philosophique en montrant que la philosophie platonicienne est anthropocentrique et invite chacun à offrir le meilleur de lui-même ; nous louons ses efforts de fonder une « géronto-philosopho-méritocratie » qui pourrait nous interpeller aujourd'hui.

Dans cet ouvrage *La République*, Platon a su également montrer à travers son entretien avec ses interlocuteurs, qu'il ne sait pas tromper de choix. Il s'agit pour lui d'une question de responsabilité et de tempérament. Pour une telle attitude, Platon incarne une certaine éthique qui ne lui autorise point certains vices dans la Cité. Faire le contraire, il devient un contre-exemple à ce qu'il professe. Il ne voudrait en aucune façon, devenir un sage dont le verbe embellit la réalité ; croyant que tout ce qui se dit, se fait. Platon ne veut pas paraître ridicule devant le peuple grec. La Cité a besoin de lui malgré tout ; et la voie de la contemplation est pour lui une manière de ne pas se dérober par des comportements lâches en refusant d'aller vers d'autres pistes de réflexion pour confirmer sa fidélité à des causes nobles et juste. *La République* de Platon est donc un choix opéré à partir de sa vision pour la Vie, pour la Sagesse, la Vertu, la Justice ; autant de valeurs qu'il entend reconquérir même dans sa Cité. C'est une démarche qui aboutirait à une prise de conscience ; une conscience qui n'est rien d'autre que la réalisation d'un engagement qui assurerait un mieux être profitable au grand nombre. C'est d'ailleurs là tout le voeu de Platon pour des perspectives nobles qui garantirait la justice d'une Vertu escompté. L'essentiel de la matière de Platon provient de cette source philosophique.

Toutefois, bien que Platon met la justice au centre de toute politique, celle-ci semble être plus utopique voire idéaliste que réaliste, dans la mesure où Platon semble figer l'individu en lui enlevant toute la possibilité d'améliorer sa situation, il milite pour l'eugénisme et chosifie la femme en la considérant comme objet de plaisir de tous les gouvernants.

En définitive, la question de la justice comme fondement de la politique vient remettre en lumière l'importance de la coalition « politique-éthique » qui semble perdre toute son ampleur dans nos sociétés minées par le libéralisme, le capitalisme et la dictature où l'injustice prime sur la justice et l'équité. En effet, la réalité nous montre que la justice semble perdre de son envergure dans la Cité, dans la mesure où la loi du plus fort domine de plus en plus sur le plus faible. D'où la question de savoir quelle justice faut-il appliquer en politique, est-ce la justice platonicienne, celle du plus fort ou celle qui repose sur l'équité ?

Nous ne prétendons pas avoir épuisé l'analyse de ce thème, aussi sollicitons-nous des esprits plus avisés que nous, afin de porter haut la flamme de l'interprétation pour le progrès de la philosophie.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage spécifique

PLATON, *La République*, Trad. Pierre Pachet, Ed. Gallimard, Paris, 1993

Les ouvrages généraux :

ARISTOTE, *Les politiques*, Trad. J. Tricot, Vrin, Paris, 1962, 1995

DUROZOI G. et ROUSSEL A., *Dictionnaire de Philosophie*, Ed. Nathan, Paris, 2009

HOBBES T., *Le Citoyen ou Le Fondement de la Politique (DE CIVE)*, Trad. Samuel Sorbière, Ed. Electronique, Chicoutimi, Quebec, 1942

HOBBES T., *Le citoyen ou le fondement de la politique*, Flammarion, Paris, 1993

LALANDE A., *vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Ed. Quadrige/PUF, Paris, 1926

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Ed. Gallimard, Ed. Electronique, Paris, 1995

MOURAL I., & MILLET L., *Petite encyclopédie philosophique*, Paris, Edition Universitaire, 1995.

NYERERE J.K., *Nyerere et le socialisme*, Paris, Amieties Fra, 1980

RAWLS J., *Théories de la justice*, Paris, Seuil, 1987

RAWLS J., *Théorie de la justique*, Trad. CATHERINE AUDARD, Paris, 2009

ROUSSEAU J. J., *Du contrat social*, Trad. Bruno BERNARDI Ed. Flammarion, Paris, 2001

RUSS J., *Dictionnaire de philosophie*, Ed. Borda/ SEJER, Paris, 2004

Tables des matières

Sommaire…….1
Dédicace……...2
Remerciement……..3
Résumé…….4
Introduction……..5

CHAPITRE 1 : Clarification conceptuelle et brève présentation de l'ouvrage *La République*.....7
1-1: Clarification conceptuelle…….7
a- Notion de la Cité…….....7
b- Notion de la Cité Juste…….....8
1-2: Brève présentation de l'ouvrage *La République*.....….10
a- Présentation de l'ouvrage…….....…..10
b- Résumé de l'ouvrage…….....12

CHAPITRE 2: Une lecture approfondie autour du thème: la Cité Juste……...22
2-1: Place de la Cité Juste dans la *République* de Platon…….....22
a- Grande articulation de *La République* de Platon…….....22
b- Constance de la place de Cité Juste dans *La République*…….....25
_ Première condition d'une Cité Juste : l'égalité des hommes et des femmes, intégration des femmes au corps des gardiens…….26
_Seconde condition d'une Cité Juste: la communauté des femmes et des enfants……....27
_ Troisième condition d'une Cité Juste: le philosophe- roi……..….28

2-2: Variabilité de la place de la Cité Juste dans cet ouvrage……..…….30

a- La Cité Idéale30

b- La République…….....30

CHAPITRE3: Portée et limites de la pensée de l'auteur……..... 32

a- Portée de la pensée de l'auteur…….....32

Du côté des moeurs.....33

Du côté politique…….....34

b- Limite de la pensée de l'auteur…….....35

CONCLUSION…….....38

BIBLIOGRAPHIE…….....40

Tables des matières……..... 41